VI — *Les Quarante dernières années :— Le Canada depuis l'Union de* 1841, *par John Charles Dent.* * — *Etude critique,*

Par L'ABBÉ CASGRAIN.

(Lu le 20 mai 1884.)

I

Il y aurait une étude assez curieuse à écrire sur les évolutions de l'opinion publique dans notre pays depuis l'union des Canadas. Avant 1840, les deux provinces étaient restées en quelque sorte étrangères l'une à l'autre. De là beaucoup de préjugés mutuels très intenses. Mais les rapports incessants que l'Union établit entre les hommes les plus marquants du Haut et du Bas-Canada modifièrent ensuite ces sentiments. Du parlement, où les députés apprirent à se connaître et à s'estimer, les vues impartiales des esprits éclairés se firent jour peu à peu dans la presse, et, par elle, dans les différentes classes de la société. Le journalisme anglais, qui, jusque-là avait été presque universellement hostile aux Canadiens-français, prit une attitude plus mesurée, que ces derniers ne tardèrent pas à reconnaître et à apprécier. La plupart des publications qui se firent depuis en langue anglaise, se ressentirent plus ou moins de cette influence. Il s'est formé parmi nos concitoyens d'origine britannique deux écoles bien distinctes: l'une, certainement encore trop nombreuse et trop puissante, qui s'obstine dans les idées rétrogrades d'un autre temps, et continue à entretenir les préjugés ; l'autre, qui se recrute parmi les intelligences d'élite et qui s'est mise à étudier nos institutions, qui en a compris le mérite, et qui travaille activement à effacer les préventions.

Il serait facile d'en citer plus d'un exemple : nous n'en trouvons pas de plus frappant que celui offert récemment par un écrivain fort remarquable d'Ontario, le principal Grant, sous la direction duquel vient de s'achever la publication d'un grand ouvrage illustré, le *Picturesque Canada*, destiné à prendre rang parmi les meilleurs travaux du genre qui aient été imprimés en Amérique. Outre une connaissance peu ordinaire de nos annales historiques, il règne dans ces deux volumes un ton d'impartialité et de bienveillance que l'on n'est pas encore accoutumé à rencontrer chez les auteurs qui ne partagent pas les croyances catholiques.

C'est après avoir connu cet excellent ouvrage que nous avons eu occasion de lire les *Quarante dernières années* de l'histoire du Canada de M. John Charles Dent, dont nous entreprenons de faire la critique. Nous pensions y trouver la même absence de préjugés et la même largeur de vues; le modèle que l'auteur avait sous les yeux dans le beau travail dirigé par le principal Grant, dont les premiers fascicules se publiaient à Toronto, lorsque M. Dent imprimait son livre, semblait permettre de l'espérer. Mais les livres se

* *The last Forty Years: Canada since the Union of* 1841, *by John Charles Dent.* Toronto. Published by George Virtue, 1882.

suivent et ne se ressemblent pas. Celui de M. Dent, nous regrettons de le dire, relève directement de l'école arriérée et fanatique que nous venons de mentionner, et qui, pour nous servir d'une expression de l'historien Justin McCarthy, " s'imagine qu'il ne peut exister rien de réellement bon en dehors du protestantisme."[1] Au lieu de réagir contre ces idées étroites, de dominer la foule ignorante pour l'instruire et la guider, l'auteur s'est mis à sa suite et s'est fait l'écho des préjugés.

Je me suis imposé la tâche de lire ces deux épais volumes in-quarto, ce qui n'est pas un mince mérite ; et je déclare qu'il m'est arrivé rarement de lire rien d'aussi médiocre sur l'histoire. L'ouvrage ne se rachète guère que par un côté : celui du luxe du papier et de l'impression. Convenons que ce n'est pas le côté le plus important.

Dès l'abord, on jugera de l'esprit de l'auteur par l'appréciation qu'il fait du peuple et du clergé canadien-français en 1840 : " The rural population, dit-il, were in a condition of " intellectual stagnation, if not of positive retrogression... The habitant... was illiterate, " superstitious, and wholly insensible to the value of education. The habitant, indeed, was " not merely indifferent to education — he was opposed to it in principle ; AND HE WAS " GENERALLY ENCOURAGED IN THIS OPPOSITION BY HIS PARISH PRIEST." (t. I, pp. 53 et 54).

Mouvement rétrograde, ou tout au moins stagnation dans l'ordre moral et intellectuel, et, cela par la faute du clergé ; telle était, suivant M. Dent, la situation du peuple canadien-français, à l'époque de l'union des deux Canadas.

Mais l'auteur est-il bien assuré que les faits soient conformes à sa vue des choses ?

Nous allons le constater rapidement en mettant en regard deux époques de notre histoire : celle de la Conquête et celle de l'Union.

Quel était l'état de notre population en 1760, et quel était-il en 1840 ?

Lorsque le sort des armes nous jeta entre les mains de l'Angleterre, nous n'étions (on l'a souvent répété) qu'une soixantaine de mille Français, complètement ruinés par la guerre, abandonnés par une grande partie de la classe aisée et instruite qui allait émigrer en France, et dont l'Angleterre favorisait le départ, comptant venir plus facilement à bout du reste de la population. Le seul élément de réorganisation qui subsistât dans cette débâcle générale fut le clergé. Un historien dont M. Dent ne suspectera pas l'impartialité en faveur du catholicisme, M. Parkman, a dit, en parlant de cette époque : " Confusion, if " not anarchy, would have followed but for the parish priests, who in a character of " double paternity, half spiritual and half temporal, became more than ever the guardians " of order throughout Canada." (*The old Regime in Canada*, by F. Parkman, p. 400).

Sous le régime français, le haut enseignement avait toujours été entre les mains du clergé ; elle avait eu pour source principale le collège des jésuites de Québec, qui, depuis l'origine de la colonie, avait rendu des services inappréciables. Le séminaire de Québec s'était occupé exclusivement de l'éducation et du recrutement du clergé.

Un certain nombre d'écoles avaient été établies dans les campagnes, sous les auspices plus ou moins directs du gouvernement ; mais aucun système d'instruction primaire n'était régulièrement suivi. Il n'est peut-être aucun rapport sous lequel le régime français ait été plus défectueux. A cette époque, l'éducation populaire était loin d'attirer autant qu'aujourd'hui l'attention en Amérique et en Europe ; et, d'ailleurs, les guerres continuelles

---

[1] " Who believe in the existence of nothing really good outside the limits of protestantism." (*History of our own Times*, by Justin McCarthy. t II, p. 86.)

que la France avait eu à soutenir pour garder pied au Canada, avaient fait de ce dernier pays une colonie militaire autant qu'agricole. Les habitants, toujours près d'être appelés sous les armes, soit pour défendre le sol, soit pour faire partie d'expéditions lointaines, étaient souvent obligés d'abandonner à leurs enfants le soin de la culture des terres. A peine ceux-ci avaient-ils grandi dans les labeurs des champs, que, la plupart du temps, ils étaient convoqués à leur tour pour le service de l'Etat.

L'éducation des filles avait été de tout temps entre les mains des communautés religieuses. Les ursulines, les hospitalières de l'Hôpital-Général et les dames de la Congrégation avaient des établissements à Québec ; les ursulines en avaient un autre aux Trois-Rivières ; à Montréal, les dames de la Congrégation s'étaient dévouées à l'enseignement depuis la fondation de la ville, et avaient établi des couvents dans une dizaine de paroisses rurales.

Telles étaient à peu près les sources intellectuelles que présentait le Canada au lendemain de la Conquête ; elles étaient dues presqu'entièrement au clergé et aux communautés religieuses.

L'Angleterre le comprit bien tout d'abord ; aussi chercha-t-elle à les tarir à la fois en tarissant la source même du clergé. Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, étant mort l'année qui suivit la prise de cette ville, elle apporta toute espèce d'obstacles et de délais à la nomination de son successeur. On peut dire, sans rien exagérer, que le plus grand ennemi de l'éducation au Canada, depuis la Conquête jusqu'à la veille de l'Union, ce fut l'Angleterre. Elle commença par supprimer le collège des jésuites, et si elle ne supprima point également le séminaire de Montréal, c'est que les événements ne lui permirent pas d'exécuter ce dessein. On sait quelle part du revenu public elle employa à fonder et entretenir le fameux Institut royal, qu'elle avait imaginé pour *protestantiser* les Canadiens. L'opposition qu'il fallut faire à cette perfide organisation, qui nous entourait de dangers d'autant plus à craindre qu'ils étaient plus dissimulés, et qui disposait des fonds publics et de toute l'influence du pouvoir, paralysa, pendant plusieurs années, une partie de nos efforts pour répandre l'éducation française. Cette opposition a servi de prétexte aux calomnies dont M. Dent se fait aujourd'hui l'écho. Que serait-il arrivé, cependant, si nous avions prêté l'oreille aux suggestions qui nous furent faites ? si nous avions fléchi devant les menaces et le déni de justice ? si, de guerre lasse, nous eussions renié notre religion et notre nationalité ? L'Angleterre aurait-elle pu résister aux deux invasions américaines de 1775 et de 1812 ? Quelles raisons aurions-nous eues de nous battre contre nos voisins ? Nos intérêts n'eussent-ils pas été les mêmes ? Si la religion et la nationalité n'avaient pas élevé une barrière entre nous et les Américains, il y a plus d'un siècle que l'Angleterre aurait perdu le Canada ; et cette perte aurait entraîné probablement celle de toute l'Amérique britannique. Aujourd'hui la république américaine compterait quelques Etats de plus, et n'aurait d'autre limite du côté du nord que la mer Glaciale. Pour nous, nous serions noyés dans l'immense flot humain qui inonde les Etats-Unis ; nous aurions perdu notre caractère national, c'est-à-dire notre force et notre originalité, et nous serions montrés du doigt comme un peuple d'apostats. L'Angleterre elle-même serait la première à nous reprocher notre trahison.

Au lieu de cela, nous sommes restés un peuple pur d'alliage, homogène, vaillant et prospère. Les deux premières nations du monde, la France et l'Angleterre, sont fières de nous : la France, qui nous avait crus perdus, nous a retrouvés après un siècle, et nous a

reconnus pour ses plus dignes enfants ; l'Angleterre, qui nous avait méconnus, nous réclame comme ses plus fidèles sujets.

Ce fut dans les circonstances que nous venons de dire que le clergé et le peuple canadiens trouvèrent, dans l'inspiration du patriotisme, les moyens de développer l'instruction générale et de créer des établissements de haute éducation, d'où sont sortis nos hommes publics, et qui font aujourd'hui l'honneur et la force de notre race en Amérique. Les cours d'études qu'on y suit ont fini par nous assurer sur plusieurs points, particulièrement en histoire et en littérature, une supériorité qui n'est pas contestée.

La cause de cette supériorité remonte à l'esprit conservateur du catholicisme. Grâce à cet esprit, la tradition des fortes études classiques qui ont fait les grands siècles, ne s'est jamais perdue parmi nous. Elle a imprimé à notre société une direction moins pratique, mais plus élevée qu'à celles qui nous environnent.

Le séminaire de Québec ouvrit un cours classique après la suppression du collège des jésuites ; le collège de Montréal fut fondé en 1773 par l'abbé Curateau ; le collège de Nicolet, en 1804, par le curé Brassard ; le collège de Saint-Hyacinthe, en 1811, par le curé Girouard ; le collège de Sainte-Thérèse, en 1825, par le curé Ducharme ; le collège de Chambly, en 1826, par le curé Mignault ; le collège de Sainte-Anne, en 1827, par le curé Painchaud ; le collège de l'Assomption, en 1832, par le curé Labelle ; le collège de Kingston, en 1837, par Mgr McDonell ; les Ecoles chrétiennes, en 1837, par les sulpiciens. Les maisons d'éducation pour les filles se multiplièrent en proportion.

Toutes ces fondations sont dues à l'initiative individuelle ou à nos corporations religieuses, et n'ont eu, la plupart du temps, d'autres ressources que le dévouement des particuliers ; et cela à une époque où il fallait réagir contre la tyrannie oligarchique qui trahissait la cause de l'instruction publique pour servir celle de son fanatisme.

Est-il nécessaire de dire que l'éducation morale du peuple, loin d'avoir été négligée, fut toujours la principale et constante occupation du clergé ; que chaque paroisse était réglée à la manière d'une famille, dont le curé était comme le père vigilant et austère ; que par ses instructions religieuses, éclairées et suivies, il communiquait à ses ouailles les vertus civiques en même temps que les vertus chrétiennes dont il était lui-même l'exemple ? C'est sous l'empire de ces graves enseignements que s'est formée cette population canadienne-française, paisible et morale, amie de l'ordre et des lois, modeste dans ses désirs comme dans ses habitudes, accessible aux idées élevées et généreuses, — en un mot, possédant les qualités qui font le bonheur et la prospérité des États.

Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'influence si grande que le clergé s'est acquise sur le peuple canadien : elle s'explique par cette action bienfaisante.

Mais, au-dessus de toutes ces considérations, il y a un fait éclatant qu'on a cité souvent et qui ne saurait être mis trop en évidence, car il est une preuve sans réplique de la moralité de notre race : c'est l'accroissement presque fabuleux de la population. De 1760 à 1840, c'est-à-dire dans l'espace de quatre-vingts ans, elle s'est accrue de 65,000 à 650,000 âmes. Elle est aujourd'hui d'un million et demi.

En présence des faits qui précèdent et que l'auteur des *Quarante dernières années* ne peut ignorer, comment a-t-il pu écrire que, sous le rapport moral et intellectuel, les Canadiens-français aient suivi un mouvement rétrograde ? N'avaient-ils pas, au contraire, suivi une marche progressive, d'autant plus remarquable qu'elle avait été entravée par des difficultés de toute nature ? Quand on réfléchit à tous les désavantages de leur position après la Con-

quête, à leur faiblesse numérique, au petit nombre d'hommes instruits qui étaient restés parmi eux, à l'isolement et à l'abandon dans lesquels ils avaient été jetés soudainement, n'ayant de contact qu'avec un vainqueur qui les détestait et qui aurait voulu les faire disparaître du sol, s'il en avait trouvé les moyens, ne jouissant, dans le principe, d'aucune liberté politique, étant obligés de défendre leurs institutions toujours menacées, on se demande comment ils ont pu résister à tant d'obstacles et ne pas être anéantis. On admire l'habileté et la prudence avec lesquelles ils se sont conduits, d'abord pour se faire pardonner leur existence, et ensuite pour assurer le maintien de leur religion, de leur langue et de leurs lois, et enfin pour conquérir leurs libertés politiques.

Lorsque leur nombre eut commencé à s'accroître, et que l'Angleterre leur eût accordé une constitution, ils comprirent que la première chose qu'ils avaient à faire était d'augmenter le nombre de leurs maisons de haut enseignement, afin de former d'abord un clergé plus nombreux, et ensuite une classe de citoyens instruits et dévoués qui fussent en état de défendre leurs intérêts sur tous les terrains de la vie publique. C'est cette pensée qui a donné naissance à tous ces collèges classiques qui sont devenus des pépinières inépuisables pour l'Eglise et pour l'Etat.

On a eu raison de dire que l'instruction primaire avait été fort négligée, mais nous avons montré sur qui en retombait la responsabilité. Si les gouvernants d'alors, au lieu de dépenser les fonds publics et l'influence dont ils disposaient, à essayer de pervertir le peuple en l'enlevant au catholicisme, avaient employé les mêmes moyens pour établir un bon système d'écoles, l'instruction primaire eût été proportionnellement aussi avancée en 1840 qu'elle l'est aujourd'hui. Mais les efforts des hommes éclairés et notamment du clergé étaient venus, je le répète, se briser contre la mauvaise volonté du gouvernement. Ceux qui, comme nous, fréquentaient les écoles à cette époque, se rappellent les regrets qu'excitait l'impuissance où l'on était de remédier à ce mal. N'est-il pas étrange que maintenant on en fasse une arme contre les Canadiens, et surtout contre le clergé ?... M. Dent, qui redit ces accusations, ne s'aperçoit pas qu'il est un demeurant d'un autre âge, que le temps des préjugés est passé, qu'un esprit de justice prévaut à présent parmi ses compatriotes et que les plus éminents d'entre eux se font un mérite de savoir nous apprécier. Le piquant qu'il a cru ajouter à son livre en cherchant à nous rabaisser, lui donne une pente invincible vers le ruisseau : il aura le sort de ses prédécesseurs. Qui songe aujourd'hui à l'historien Smith et aux calomnies dont il a voulu ternir les premiers temps de notre histoire ?

II

Il est plaisant de voir comme M. Dent le prend de haut avec nous, de quel ton de supériorité il nous traite. Macaulay ou Carlyle ne prononçaient pas leurs jugements avec plus d'assurance. Ce naïf ne doute pas de lui-même ; il croit simplement que *The last Forty Years* est le pendant de l'*History of our own Times* de Justin McCarthy. Rien que cela. Pour qu'on n'en doute pas, il a la modestie de nous en prévenir dans son prospectus : " As its name implies," dit-il, " it will be a veritable Canadian " *History of our own Times.*"

Or j'ai lu *The History of our own Times* en même temps que *The last Forty Years*, et je déclare que je ne connais rien de plus désastreux en littérature que cette comparaison. Imaginez une enseigne d'épicier auprès d'un tableau de maître !

Evidemment M. Dent s'est persuadé qu'il n'y a dans le Dominion qu'un seul historien

digne de ce nom : M. Dent. On s'en aperçoit à la manière dont il traite l'*Histoire du Canada* de Garneau. "The current year," dit-il en la mentionnant, "finds us unprovided with any general history of our conntry that is worthy of the name."

Il importe peu que la critique étrangère ait trouvé cette histoire digne de la littérature française, que des historiens comme Henri Martin en aient fait l'éloge, et qu'un des derniers vœux de ce savant académicien, avant de mourir, ait été de lui servir de patron pour la faire couronner par l'Académie française ; M. Dent en a jugé autrement : son arrêt est sans appel.

Si, du moins, avec de telles prétentions, l'auteur des *Quarante dernières années* faisait preuve d'un véritable talent ; mais son livre ne supporte pas la critique. Il est écrit plutôt avec la plume d'un journaliste qu'avec celle d'un historien. Composé sans plan arrêté, il manque absolument de proportion. Conçoit-on un ouvrage qui s'intitule : *Histoire de quarante ans* et qui, formant deux gros volumes de 985 pages, n'a que cinquante pages sur les dix dernières années.

En revanche, certaines parties sont traitées avec une étendue tout aussi disproportionnée, et contiennent on ne sait combien de longueurs, de redites interminables.

L'administration de lord Metcalfe, par exemple, qui n'a duré que deux ans et huit mois, n'occupe pas moins de cent cinquante et une pages.

En maints endroits, l'auteur ne fait grâce d'aucun détail, si insignifiant qu'il soit. Il triomphe à nous dire non seulement quel quantième du mois, quel jour de la semaine, mais même quelle heure du jour tel gouverneur est arrivé dans le pays, ou telle session du parlement s'est ouverte. Sir Charles Bagot, raconte-t-il, n'est débarqué du vaisseau qui l'avait transporté en Amérique, que le lendemain de son arrivée à New-York, dans l'après-midi ; son bagage et celui de sa suite pesaient exactement quarante-deux tonneaux. Et ainsi de suite. M. Dent apparemment ignore que l'histoire n'est pas un inventaire, et ne s'écrit pas comme une facture.

L'auteur des *Quarante dernières années* a une tendance qu'il a peut-être empruntée à Justin McCarthy : il cherche à piquer la curiosité du lecteur en mettant, au commencement de chaque chapitre, quelque titre à effet. Ce *truc*, qui rappelle trop l'art du romancier, convient peu à la gravité de l'histoire. Mais Justin McCarthy se le fait pardonner par un goût littéraire dont M. Dent ignore le secret. Je ne veux citer qu'un exemple de la manière de M. Dent, que je trouve dans son second volume.

Le trente-sixième chapitre porte en vedette ces deux mots français : *L'Année terrible.* A quel propos ? Quelle année de notre histoire depuis 1840 jusqu'à nos jours mérite cette formidable épithète ? Nous l'ignorons. M. Dent l'ignore aussi. *L'Année terrible* de Victor Hugo lui sera tombée sous les yeux, et il n'a pu résister à l'attrait de ce titre. Alors il s'est mis à la recherche d'une année terrible. Pourquoi n'aurions-nous pas, comme la France, notre année terrible ? Il ne s'agissait que de la découvrir. La voilà, dit M. Dent en toute assurance : c'est l'année 1857. Mais elle n'est pas du tout terrible, l'année 1857. Elle l'est moins, dans tous les cas, que d'autres qui se sont écoulées durant les derniers quarante ans, telles que 1847, l'année de l'exode des Irlandais et de l'épidémie du typhus ; mais peu importe. *Stet pro ratione voluntas.* Et cela s'appelle faire de l'histoire !

Un pareil livre ne mérite pas les honneurs d'une longue critique ; aussi ne voulons-nous insister sur quelques points que pour rétablir la vérité.

Le thème favori de M. Dent est la supériorité des Hauts-Canadiens sur nos compa-

triotes. A l'entendre, ils sont à peu près la seule population éclairée, la seule qui ait de l'initiative, soit pour les affaires privées, soit pour les affaires publiques, la seule qui ait bien compris ses droits et qui les ait fait valoir avec intelligence.

Nous allons mettre les deux provinces en présence, les montrer à l'œuvre, à l'une des époques les plus décisives de notre régime parlementaire, et il sera facile de constater laquelle entendait mieux ses droits et ses devoirs, laquelle savait mieux combattre pour la liberté. Nous voulons parler de la crise politique que subit le Canada sous l'administration de lord Metcalfe. Voici en quelques mots quelle était la situation.

Sir Charles Bagot, prédécesseur de lord Metcalfe, avait pris l'administration de la colonie (1842) des mains de lord Sydenham, dont la conduite tyrannique avait soulevé un profond mécontentement dans la population. Ami sincère de la justice et de la liberté, sir Charles Bagot n'avait pas tardé à ramener l'ordre et la tranquillité par la sagesse de son gouvernement. Il avait établi avec franchise le régime du gouvernement responsable, pour lequel les nôtres avaient combattu avec autant d'ardeur que de persévérance. D'autres réformes importantes qu'il favorisa et introduisit, achevèrent de lui conquérir une estime et une popularité universelles. Sa mort vint trop tôt mettre un terme à cette administration qui avait fait entrer le Canada dans une voie de liberté, de calme et de progrès inconnue jusque-là.

Ce fut sous ces heureux auspices que sir Charles Metcalfe prit la direction de la colonie. L'Angleterre ne pouvait faire un choix plus malheureux. Ancien gouverneur de l'Inde, et ensuite de la Jamaïque, il était imbu d'idées autoritaires incompatibles avec le gouvernement d'un peuple libre. De l'Orient, où il avait été longtemps témoin de l'astuce et du despotisme des rajahs et des nababs, "auprès de qui le pouvoir est tout et le peuple n'est rien," il avait été transporté aux Indes occidentales, où il avait trouvé un autre genre de servilisme qui avait achevé de le rendre inapte à comprendre les aspirations des races civilisées. Son expérience s'était faite en sens opposé aux tendances des sociétés modernes, et il était trop avancé dans la vie pour refaire son éducation politique. Tel était le gouverneur que la Grande-Bretagne imposait au Canada après l'administration libérale de sir Charles Bagot.

C'était réveiller l'antagonisme que ce gouverneur avait mis ses soins à détruire. Sir Charles Metcalfe n'eut pas d'autre idée que de faire rétrograder le pays au temps de lord Sydenham, en démolissant ce que son prédécesseur avait si habilement édifié. Il se mit en guerre ouverte avec le ministère La Fontaine-Baldwin, alors au pouvoir, par une suite d'actes arbitraires et de procédés inconstitutionnels, qui forcèrent La Fontaine à lui donner sa résignation. Cet événement fut le signal d'une tempête qui ne devait cesser qu'après son départ. Le Canada se trouva replongé dans un état de trouble et d'agitation voisin de l'anarchie.

Pendant neuf mois, le gouverneur se consuma en vains efforts pour reconstituer un ministère. Les échecs qu'il subit ne firent qu'augmenter son obstination : il s'érigea en petit souverain et gouverna sans conseillers officiels, sans chefs de départements, violant ainsi les principes du gouvernement responsable qui avaient été établis et mis en pratique avant lui.

Enfin le ministère si tristement connu sous le nom de ministère Draper-Viger fut formé, le parlement dissous et de nouvelles élections fixées pour l'automne de 1844.

Ce fut alors que se dessina l'attitude des deux provinces. Elles avaient les mêmes droits à faire valoir, les mêmes principes à faire triompher. Leur cause était commune: sauver le gouvernement responsable, qui leur avait apporté la paix et le progrès ; repousser le rétablissement du régime arbitraire, qui avait été la source de luttes stériles et sans fin. En un mot, elles avaient à choisir entre la liberté et l'assujettissement.

Malgré les efforts de lord Metcalfe, qui, sans respect pour sa dignité, se jeta dans l'arène politique et se fit le premier partisan de sa cause ; malgré les moyens iniques et la corruption qu'il encouragea, la province de Québec vota en masse pour l'opposition, tandis que le Haut-Canada soutint la politique du gouverneur et lui assura une majorité de cinq ou six voix en parlement. Le seul homme marquant parmi les Canadiens-français qui, en cette occasion, se sépara de ses compatriotes, M. Viger, lequel avait accepté un portefeuille dans le nouveau ministère, fut battu dans deux comtés et vit sa carrière publique brisée pour jamais.

Toutes les ruses diplomatiques de lord Metcalfe, appuyé par l'Angleterre, pour rompre les rangs des Canadiens-français, furent inutiles. Elles ne servirent qu'à assurer un plus éclatant triomphe au parti libéral ou réformiste, dirigé par MM. La Fontaine et Baldwin, qui continuèrent à lutter jusqu'en 1848, et remontèrent alors au pouvoir avec un plus grand prestige qu'auparavant.

Le gouvernement responsable fut, depuis cette date, établi définitivement ; une ère nouvelle s'ouvrit pour le Canada sous les auspices de lord Elgin, qui reprit la politique sage et vraiment anglaise de sir Charles Bagot.

Voilà, en quelques mots, le récit de cette lutte mémorable et le rôle qu'y joua chacune des deux provinces. On est à même de juger maintenant laquelle des deux y prit la part la plus intelligente, laquelle se montra la plus amie de la liberté et du progrès.

On aura beau chercher à le nier, l'histoire impartiale dira que l'établissement du gouvernement responsable dont nous jouissons, et qui a été le point de départ du grand développement auquel nous assistons, est dû avant tout aux efforts éclairés et patriotiques des Canadiens-français.

On serait loin de le soupçonner en lisant l'*Histoire des quarante dernières années* de M. Dent. Obligé de raconter les faits, il se donne bien garde d'en tirer les conclusions. Il ne pardonne guère plus à nos compatriotes leur patriotisme que lord Metcalfe, qui le qualifiait d'aveuglement (*blindness*) et qui en faisait un chef d'accusation contre eux. Au lieu d'admirer le sentiment qui les tenait unis ensemble comme un seul homme autour de leurs chefs, pour réclamer leurs droits, il s'en étonne et semble ne pas le comprendre. Il réserve ses sympathies pour nos adversaires les plus déclarés. Sans parler des prétextes qu'il s'ingénie à trouver pour pallier la conduite de lord Sydenham, il est curieux de voir le mal qu'il se donne pour excuser la fatale administration de lord Metcalfe. Cette idée fixe l'entraîne dans les jugements les plus contradictoires, comme celui-ci, par exemple, sur le caractère de lord Metcalfe. Après avoir dit au sujet des élections sanglantes de 1844 : " The Governor himself did not scruple to turn his personal influence to account, as well as to resort to stratagems which he despised, in order to win votes... and became, in his own estimation, something of a trickster," (t. I, p. 375, t. II, p. 10) ; l'auteur ajoute, dans un autre endroit : " .....I do not mean that he did or sanctioned anything incompatible with public virtue... No man ever went through life with better intentions... " (t. II, pp. 11 et 27).

III

Nous ne terminerons pas cette critique sans relever un autre passage du livre de M. Dent, où l'on verra avec quelle ignorance et quelle légèreté certains auteurs traitent l'histoire. Il n'est pas nécessaire d'en connaître bien long sur la colonisation primitive de notre pays, pour savoir quels furent les motifs qui firent adopter le système de concessions territoriales qui a prévalu dans la Nouvelle-France. A l'origine de la colonie, le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires étant les seules voies de communication, les premières seigneuries furent concédées sur ses rives. Chaque seigneurie était divisée en concessions d'une quarantaine d'arpents de profondeur, ordinairement de deux ou quatre arpents de front. En s'établissant sur ces terres, les colons avaient besoin de deux choses essentielles : d'abord une voie de communication, dont ils s'assuraient en construisant leurs habitations au bord de l'eau ; ensuite quelques moyens de défense contre les incursions des Iroquois, auxquelles ils étaient sans cesse exposés. La forme parallélogrammique des terres offrait sous ce rapport un grand avantage, en permettant de rapprocher les maisons autant que possible les unes des autres. Au premier signal d'alarme, toute la *concession*, mise sur l'alerte, se levait en armes et formait une ligne de défense, le long de laquelle il était plus facile de se porter secours. Si l'on était obligé de se replier devant l'ennemi, les familles trouvaient un refuge à peu près inexpugnable dans le manoir du seigneur, qui était un édifice toujours solidement construit, entouré de palissades et ordinairement muni de quelques pièces de canon.

Tels étaient les avantages qu'offrait autrefois le système de colonisation adopté par les Français.

On a observé depuis que cette division de la propriété territoriale présentait un autre avantage tout à fait favorable à l'agriculture. Il suffit de regarder nos campagnes pendant l'hiver, pour constater que les clôtures qui divisent les champs, retiennent de chaque côté d'elles une quantité de la neige poussée par le vent. Cet amas de neige a le double effet de préserver le sol d'une gelée trop profonde et d'y laisser une espèce d'engrais. Ce fait est si universellement reconnu que certains cultivateurs élèvent quelquefois de nouvelles lignes de clôtures pour augmenter cet amas de neige.

Après cette courte explication, voyons si les paroles ironiques de M. Dent, que nous allons citer, ont leur raison d'être.

" Most of the farms, dit-il, consisted of narrow strips, forming rectangles, nearly a mile and a half in length, with a frontage of only a few yards. These " ribbons of land," as they have been called, with the land all longitude, were held under the old feudal seignorial tenure, and generally involved the performance of certain antiquated and more or less absurd services on the part of the occupants." [2]

L'*Histoire des quarante dernières années* n'est cependant pas sans mérite : elle accuse un bon nombre de recherches, et renferme beaucoup de détails absents de l'*Histoire du Canada sous l'Union*, par L.-P. Turcotte, la seule qui ait été publiée avant celle-ci et dont M. Dent fait, au reste, un juste éloge en rendant témoignage de son exactitude.

---

[2] Pour ce qui, dans ce passage, a trait au régime féodal, nous renvoyons le lecteur à notre *Histoire d'une Paroisse canadienne au XVIIe siècle.*

IV

L'esprit qui a inspiré le livre de M. Dent n'est pas nouveau ; ce n'est qu'une forme de l'antipathie que l'ancien parti tory, né de la Conquête, avait vouée aux Canadiens-français. Si, au lendemain de la cession du pays, quelqu'un fût venu dire aux hommes de ce parti : Vous voyez cette poignée de Canadiens, vaincus, ruinés, abandonnés, désorganisés, que vous pensez tenir sous votre talon ; eh bien ! à cette même date, dans un siècle d'ici, ils seront un million d'hommes, maîtres des deux rives du Saint-Laurent, heureux et prospères ; ils seront aussi français d'esprit et de cœur qu'aujourd'hui, avec la même religion, la même langue et les mêmes lois ; ils auront leur système d'éducation, leur littérature, leurs hommes publics ; ils auront secoué, l'une après l'autre, toutes les servitudes que vous aurez cherché à leur imposer ; ils seront aussi libres et jouiront de la même constitution que les citoyens de la Grande-Bretagne ; si, dis-je, quelqu'un eût tenu ce langage, avec quel sourire d'incrédulité il aurait été accueilli ! Et pourtant cela s'est réalisé, et au delà.

De même et avec plus de raison encore, nous pouvons dire aujourd'hui aux représentants actuels de cette faction dont M. Dent n'est que le disciple attardé : Nous avons usé vos devanciers ; nous vous userons, vous aussi. Impuissants à nous opprimer, vous employez contre nous la dernière arme qui vous reste et qui a longtemps réussi aux vôtres, celle du préjugé. Eh bien ! nous briserons cette arme entre vos mains comme les autres ; nous ferons tomber les préjugés que vous soulevez contre nous. Les esprits droits que vous avez dévoyés apprendront à nous connaître et à nous apprécier. Notre défense sera toujours la même : non de vaines paroles, mais l'action. *Res nec verba.* Travailleurs laborieux et patients, nous laissons dire, et nous bâtissons avec des matériaux impérissables l'édifice de notre nationalité. La foi, la moralité et le patriotisme en sont les fondements ; avec cela on arrive à tous les progrès. C'est un fait reconnu et admis que notre population, par son seul développement naturel, se double tous les vingt-huit ans. Pour cela, nous n'avons besoin que de l'espace, et nous l'avons. A ce compte, nous formerons, dans un siècle, un peuple compact et homogène de plus de quinze millions d'habitants ; c'est-à-dire guère moins que la population de la France sous le règne de Louis XIV. N'aurons-nous pas le droit alors de nous appeler la France américaine, et d'aspirer à remplir sur ce continent le rôle qu'elle a joué en Europe ? Ecoutez ce qu'a dit de nous un homme dont vous ne contesterez pas la valeur et qui a étudié à fond notre génie national, lord Dufferin : " ...J'ai toujours considéré comme du meilleur augure la collaboration de la race française dans le Canada. Cette race, qui a déjà contribué si puissamment à civiliser l'Europe, ne peut manquer de suppléer et de corriger de la façon la plus heureuse les qualités et les défauts considérés comme inhérents au John Bull traditionnel. Avec la générosité, l'esprit d'invention, l'élan, la grâce, la délicatesse, la précision du jugement et la finesse artistique des Français, avec le flegme et le tempérament britanniques, on peut dire que nous réunissons les éléments qui gouvernent en grande partie le monde moral et le monde physique... Il ne faut pas oublier que c'est à l'élévation d'esprit de la race française, à son amour de la liberté, et à son exacte appréciation des droits civils contenus en germe dans la constitution primitivement accordée par l'Angleterre au Canada, que nous devons le développement de cette autonomie parlementaire dont le pays est fier à si bon

droit..." (*Canada under the Administration of the Earl of Dufferin*, by George Stewart, Esquire, pp. 300 et 301).

Ces paroles d'un des hommes d'Etat les plus éminents que l'Angleterre ait envoyés pour gouverner le Canada sont d'autant plus significatives qu'elles résument l'opinion de tous ceux qui ont approfondi cette question.

Les Canadiens-français ont foi en leur destinée ; elle est d'ailleurs entre leurs mains. Ils n'ont besoin pour y arriver que de rester fidèles à eux-mêmes.